

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
COMMUNE DE SOLARO**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 2024**

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : MOULIN-PAOLI G. procuration de ANDREANI N., GRANDO-PAOLI G., POLI M. procuration de TOMASINI L., SECONDI P., ORSONI C., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J. procuration de NICOLAI M., CHAMBE A., ACKER-CESARI V.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

**ETAIENT ABSENTS** : ANDREANI N. procuration à MOULIN-PAOLI G., TOMASINI L. procuration à POLI M., NICOLAI M. procuration à VIOLA-GRUNDICH J., GIUDICELLI PA.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 09

Nbre de conseillers ayant signé : 12

Date de convocation : 22/02/2024

Date d'affichage: 22/02/2024

**Objet : Travaux d'urgence sur le réseau d'assainissement au village : recherche de financement.**

Le Maire informe les membres du conseil municipal la nécessité de procéder à des travaux d'urgence sur le réseau d'assainissement.

Un regard d'assainissement dans le centre du village est complètement bouché.

Il est impératif de procéder à sa réfection complète pendant la période hivernale lorsque la population du village est au plus bas.

Le coût de l'opération est estimé à 3 436.00 € HT.

Le Maire propose le plan de financement suivant :

- Collectivité de Corse.....70%.....2 405.20 €
- Autofinancement.....30%.....1 030.80 €

Le conseil municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- Décide de la réfection complète du regard d'assainissement hors d'état,
- Adopte le plan de financement proposé.

Fait et délibéré à Solaro le 01/03/2024.



Le Maire  
Guy MOULIN-PAOLI

